



LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

DANS LES SITUATIONS DE CONFLITS
ET POST-CONFLITS

MÉTHODE DE COLLECTE D'INFORMATION

- **Observations de terrain**
- **Entretiens avec les acteurs associatifs et institutionnels impliqués sur cette question**
- **Entretiens semi directif avec des victimes et des personnes à risque (une vingtaine par Caritas)**
- **Focus group avec des victimes et des personnes à risque**
- **Analyse de la littérature**

UNE PROTECTION PAYANTE



FACTEURS DE VULNERABILITE

Moins de 20% des réfugiés vivent dans les camps où se concentre l'essentiel de l'aide (Turquie 10%, Jordanie 10%, Liban 20%, etc.)

Les familles vivant en dehors des camps ne bénéficient pas d'aide, elles font face au quotidien à des difficultés financières pour payer le logement, la nourriture, la santé, etc. (89% des Syriens réfugiés au Liban étaient endettés en 2015 / la moyenne de leur dette était 842\$)

Le statut de réfugiés dans la plupart des pays permet un accès très limité au marché légal du travail

EXPLOITATION D'ENFANTS

**ENFANTS UTILISÉS
POUR LES TRAVAUX
DES CHAMPS**

**ENFANTS
MANDATÉS POUR
AIDER LEUR
FAMILLE (TEXTILE,
BATIMENT,
VENDEURS DE RUE)**



EXPLOITATION D'ENFANTS

La recherche de terrain a montré que le travail des enfants constitue la forme la plus commune d'exploitation des enfants réfugiés. Le Centre des migrants de Caritas Liban a mené une étude en 2012. Sur 1957 enfants réfugiés irakiens installés au Liban. 92% d'entre eux ne travaillaient pas en Irak. 59% avait terminé au moins l'école primaire

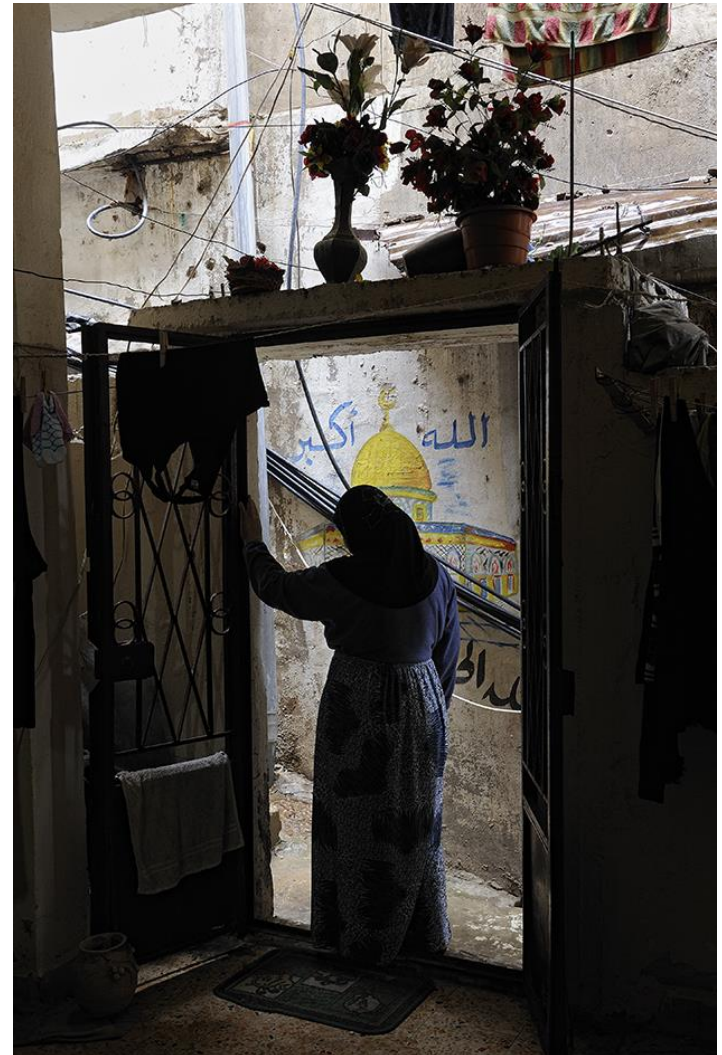
Derrière ces situations d'exploitation économique se cachent parfois d'autres formes d'exploitation (sexuelle pour augmenter les revenus)

EXPLOITATION ECONOMIQUE

**VULNERABILITE LIÉE AUX
BARRIÈRES ADMINISTRATIVES**

**MENACES, CHANTAGE
POUVANT DÉBOUCHÉS SUR
D'AUTRE FORMES
D'EXPLOITATION (SEXUELLE OU
INCITATION À COMMETTRE DES
DÉLITS)**

**DÉVELOPEMENT D'AGENCES
DE RECRUTUEMENT
AUGMENTATN LE RISQUE
D'EXPLOITATION À L'ÉTRANGER**



EXPLOITATION SEXUELLE

**MARIAGES FORCÉS EN
VUE D'OBTENIR UNE
PROTECTION**

**MARIAGE TEMPORAIRE
AUX ABORDS DES CAMPS**

PROSTITUTION DE SURVIE

EXPLOITATION SEXUELLE



MARIAGES FORCÉS EN VUE D'OBTENIR UNE PROTECTION

Motifs avancés par les parents :

- pour mettre à l'abri leur fille
- pour des raisons économiques

La dot pour les jeunes filles syriennes entre 13 et 14 ans est la plupart du temps comprise entre 150–200 \$

Au Liban, des agences et des pages Facebook sont apparus pour faciliter les mariages entre des syriennes et des étrangers.

En Turquie beaucoup de cas ont été signalés de jeunes filles syriennes utilisées comme 2^{ème} ou 3^{ème} femme pour être exploitées sexuellement et domestiquement

MARIAGES TEMPORAIRES

Les difficultés rencontrées par les familles réfugiées ont banalisé ces pratiques. Ces mariages temporaires ou appelés aussi « de plaisir » s'apparentent à de la prostitution voire à de la pédophilie. Le mariage peut durer entre 24h et 1 semaine contre l'échange d'une dot.

La dot versée à la famille est l'une des raisons qui poussent des parents à faire ça. Les familles pauvres ont contracté des dettes pour pouvoir passer la frontière. Elles n'ont donc souvent pas ou peu d'autres alternatives que de marier leurs filles pour échapper aux usuriers.

EXPLOITATION SEXUELLE

Personnes piégées ayant postulé à un travail et se retrouvant dans la prostitution forcée (cas en avril de plus de 75 syriennes exploitées au Liban et libérées)

Services sexuelles en échange d'un accès à l'aide humanitaire

- Plusieurs cas rapportés de femmes contraintes à avoir des relations sexuelles avec du personnel humanitaire pour obtenir des aides matérielles.

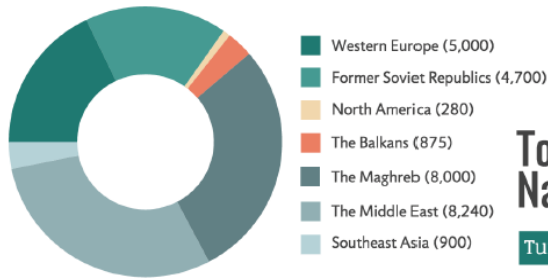
PROSTITUTION FORCÉE

Lors des focus group, plusieurs femmes réfugiées de la ville de Mossoul ont indiqué que des jeunes filles musulmanes ou appartenant à des minorités religieuses (chrétiennes et yézidis) ont été kidnappées à leur domicile par « l'État islamique » ou par d'autres milices armées. Pour les empêcher de s'enfuir et de revenir dans leur famille, elles sont violées devant leurs parents créant un sentiment indélébile de honte.

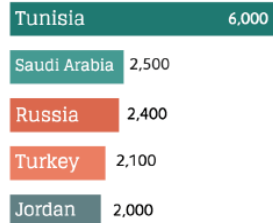
A Istanbul le travail de terrain a montré que des enfants étaient prostitués par leurs parents dans des parcs.

ENRÔLEMENT D'ENFANTS DANS LES MILICES ARMÉES OU POUR CAUSE DE DJIHAD

Foreign Fighters by Region

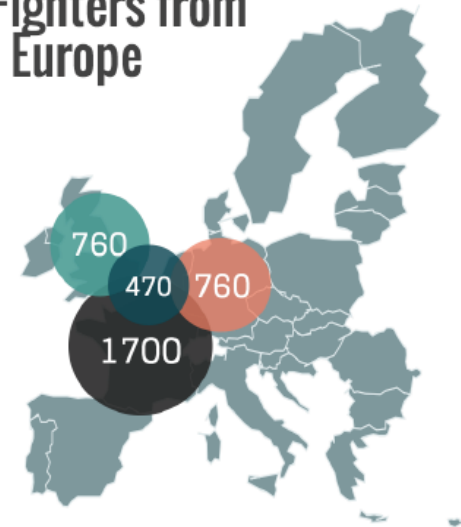


Top Foreign Fighter Nationalities



Foreign Fighters from Western Europe

Almost 3,700 of the total 5,000+ European foreign fighters come from just four countries: France, the United Kingdom, Germany, and Belgium.



ENRÔLEMENT D'ENFANTS DANS LES MILICES ARMÉES OU POUR CAUSE DE DJIHAD

Les recrutements de combattants étrangers par des milices armées et des groupes terroristes (Al Nostra, État islamique, etc.) sous prétexte de djihad, s'apparentent selon nous à un phénomène similaire de traite des êtres humains et touchent un nombre très important de pays.

Les jeunes filles recrutées sont principalement utilisées pour procréer. Elles sont mariées à des combattants qui leur sont attribués une fois arrivées sur place. En 2015, elles représentaient 35% des recrues en France.

En 2015 les différents services de renseignements occidentaux s'accordent sur une proportion de 60 000 combattants dont la moitié proviendrait de l'étranger.

MINORITES VULNERABLES

**DANS LES PAYS TIERS :
YÉZIDIS, CHRÉTIENS, DOMS,
ROMS, ETC SONT REJETÉS
PAR LES AUTRES
COMMUNAUTÉS ET NE
BÉNÉFICIENT PAS DE
PROTECTION**

**DANS LES PAYS POST-
CONFLIT : ILS CONTINUENT À
ÊTRE MARGINALISÉS ET SE
RETROUVENT DAVANTAGE
SUJET À D'EXPLOITATION**



EXPERIMENTATIONS



LIBAN

Expérimentation

Former les forces de Police à l'identification des situation de TEH concernant les femmes et les enfants réfugiés.

Impact sur les victimes

Au cours du début de l'année 2016, le nombre de mineurs victimes s'est élevé à 17. Si ce nombre demeure encore très faible, il témoigne d'un changement de représentation parmi les unités de Police. Avant aucun mineur n'avait été identifié.

Projet

Ces modules seront dispensés aux magistrats, au personnel du ministère du Travail et du ministère des Affaires sociales en contact avec les enfants ayant des activités de rue.

ARMENIE

Expérimentation

Prévenir l'exploitation économique des réfugiés par le soutien à la création d'activités économique

Impact sur les victimes

S'il est difficile de mesurer l'impact de cette expérimentation, parmi ces familles, l'absence de rapport de dépendance avec un employeur est une garantie de lutte contre l'exploitation économique.

Projet

Cette initiative va être développée et suivie en lien avec un organisme d'Etat. L'engagement institutionnel crée une protection : les personnes ont des interlocuteurs fiables. La difficulté concerne surtout la viabilité économique de ces activités. Cela nécessite à moyen terme de faire de coopératives incluant des Syriens d'Arménie et des Arméniens.

TURQUIE

Expérimentation

Prévention des mariages précoces et le travail des enfants

Impact sur les victimes

Cette expérimentation étant davantage tournée vers la prévention il est difficile d'en mesurer l'impact. Après avoir été formés, les professeurs ont expliqué qu'il était nécessaire d'être proches des enfants afin d'établir des liens de confiance.

Projet

Le projet sera étendu aux professionnels en contact avec les enfants et leurs familles (professeurs, corps médical, ONG humanitaires, etc) afin permettre d'améliorer quantitativement la prévention et l'identification des situations..Des outils de communication pour travailler avec les enfants et les familles.

ALBANIE

Expérimentation

Renforcer l'identification des victimes de traite parmi les réfugiées et améliorer leur prise en charge

Impact sur les victimes

Après avoir suivi les formations, 7 personnes ont été identifiées. Même si cela reste limité, les formations démontrent l'intérêt de former l'ensemble des professionnels aux différentes formes de traite et au travail avec des personnes ne parlant pas la langue.

Project

Cette expérimentation sera étendue à toute les régions d'Albanie. Par ailleurs l'évaluation a montré la nécessité d'avoir une démarche proactive auprès des réfugiés vivant dans la clandestinité. Des équipes mobiles seront donc formées pour aller à leur rencontre, évaluer leurs besoins et repérer les situations d'exploitation.

RECOMMENDATIONS



RECOMMENDATIONS

- L'analyse du contexte local montre que d'une région à l'autre les formes et les méthodes d'exploitation sont très variables. Les bailleurs de fonds internationaux devraient mené des diagnostics locaux afin de définir des méthodes et des priorités dans chaque zone.
- Au niveau national, les institutions publiques pour le social et la protection de l'enfance ne doivent pas être ignorés mais développer pour permettre une réponse à long terme.

EXPLOITATION ECONOMIQUE

PRÉVENTION

Sensibilisation des réfugiés sur leurs droits.
Consultations juridiques gratuites.
Projets de micro-finance pour l'aide à la création d'activités économiques indépendantes.
Constitution de réseaux d'employeurs «éthiques».
Cours de qualification professionnelle.

IDENTIFICATION

Formation des inspecteurs du travail et des policiers sur cette forme d'exploitation.
Développement d'équipes mobiles sur les lieux où les patrons viennent recruter des travailleurs non déclarés.
Numéro de téléphone gratuit relié à une cellule juridique en lien avec l'inspection du travail.

PROTECTION

Avocat gratuit auprès des tribunaux.
Cours de qualification professionnelle à proximité des lieux où habitent les populations vulnérables.
Aide financière.
Suivi psychologique.

LÉGISLATION PLAIDOYER

Renforcement du cadre légal en facilitant les mécanismes de dépôt de plainte auprès des employeurs.
Législation plus stricte concernant la responsabilité pénale des sponsors (kafil) dans le cadre du système de kafala.
Veiller à ce que l'exploitation économique soit reconnue comme relevant de la traite des êtres humains et non du travail clandestin.

EXPLOITATION SEXUELLE

PRÉVENTION

Distinction à faire dans les critères de vulnérabilité de l'UNHCR entre ceux relatifs à la violence basée sur le genre (gender based violence) et ceux propres à l'exploitation sexuelle.

Formation de l'ensemble des acteurs intervenant auprès des réfugiés (camps et hors camps) sur les formes de recrutement (mariage précoce, endettement) et les indicateurs de risque d'exploitation sexuelle.

Mise en place de programmes de développement économique pour améliorer la situation financière des familles.

IDENTIFICATION

Travail de rue et de repérage à travers la constitution d'équipes mobiles ayant les connaissances linguistiques requises allant sur les lieux de prostitution (aux abords des camps, dans les lieux de prostitution de rue, aux abords des bordels, etc.).

Constitution d'équipes pluridisciplinaires (police, travailleurs sociaux, psychologues, médecins) pour l'évaluation des situations signalées par les différents acteurs de terrain afin d'identifier au mieux les victimes.

Formation des différents services de police, du personnel médical, des écoles à la question de l'exploitation sexuelle.

PROTECTION

Développement de *Safe Houses* y compris pour les garçons et les jeunes hommes.

Renforcement des équipes par l'embauche de psychologues spécialisés dans les syndromes post-traumatiques.

Renforcement des capacités d'accueil des foyers pour la réintégration des victimes d'exploitation sexuelle.

Accès facilité à un statut permettant le droit au séjour et le droit de travailler.

**LÉGISLATION
PLAIDOYER**

Accès facilité à une protection internationale pour les personnes victimes.

Appui aux relocalisations dans des pays candidats à l'accueil des réfugiés pour les personnes victimes.

Diminution des limitations à l'accès au marché de l'emploi pour les réfugiés.

Mise en place d'une loi civile (non religieuse) le cas échéant, pour l'adoption d'un âge légal pour le mariage.

Suppression des mesures de pénalisation des personnes pratiquant la prostitution.

Révision du système des visas d'artistes.

**SENSIBILISATION
DU GRAND PUBLIC**

Sensibilisation de la population locale sur l'exploitation sexuelle et le repérage de situations de traite.

EXPLOITATION D'ENFANTS

PRÉVENTION

Coopération avec le gouvernement et les organisations internationales pour que l'ensemble des enfants puissent bénéficier d'une scolarité ce qui nécessite d'assurer la gratuité des transports, de mettre en place des classes d'adaptation et de coordonner le suivi des familles, notamment de celles ne vivant pas dans les camps (environ 80 % des familles réfugiées).

Campagne de sensibilisation au sein des communautés vulnérables sur l'abandon scolaire et les risques de traite des êtres humains.

Formation dans les écoles et dans les camps des différents acteurs au repérage des situations à risque, à la communication avec l'enfant et au travail avec la famille.

Mise en place de programmes de développement économique pour améliorer la situation financière des familles.

IDENTIFICATION

Travail de rue et de repérage à travers la constitution d'équipes mobiles ayant les connaissances linguistiques requises.

Constitution d'équipes pluridisciplinaires (police, travailleurs sociaux, psychologues) pour l'évaluation des situations signalées par les différents acteurs de terrain afin d'identifier au mieux les victimes.

Formation des différents services de protection de l'enfance à la traite des êtres humains.

PROTECTION

Renforcement des capacités d'accueil de la protection de l'enfance de l'ensemble des pays.

Formation des équipes et recrutement de traducteurs pour favoriser l'accroche avec les mineurs.

Renforcement des équipes par l'embauche de psychologues spécialisés dans les syndromes post-traumatiques.

Développement de *Safe Houses*, y compris pour les garçons.

**LÉGISLATION
PLAIDOYER**

Accès au statut de réfugié facilité pour l'ensemble des familles.

Diminution des limitations sur l'accès au marché de l'emploi pour les réfugiés car elles ont pour conséquence le développement du travail des enfants, l'augmentation des mariages précoces, l'exploitation sexuelle et l'incitation à commettre des délits pour pallier l'absence de revenus de la famille.

Pour les mineurs non accompagnés, simplification des procédures de rapprochement familial quand l'un des membres de la famille est installé dans un pays de l'UE (prévu dans le cadre des accords de Dublin III).

Concernant les mariages précoces, adoption d'une loi civile (dans les pays où ce n'est pas encore le cas) fixant un âge légal ne mettant pas en péril la santé des jeunes filles et s'appliquant à l'ensemble des communautés religieuses.

**SENSIBILISATION
DU GRAND PUBLIC**

Sensibilisation de la population locale sur les différentes formes d'exploitation du fait notamment de l'interdiction de travail des parents.

MINORITÉS VULNÉRABLES

PRÉVENTION

Lutte contre le racisme, les discours de haine et la radicalisation : ateliers, groupes de parole, accompagnement psychologique sur les mécanismes d'emprise de type sectaire.

IDENTIFICATION

Liste des minorités exclues du marché de l'emploi, de l'accès à la santé et/ou de l'accès à l'identification.

Recensement des lieux de ségrégation.

PROTECTION

Accès favorisé à l'école en encourageant la mixité avec les élèves appartenant à la société majoritaire.

Accès facilité à la formation professionnelle.

Développement de projets économiques à destination des minorités.

LÉGISLATION

PLAIDOYER

En fonction des États veiller à la suppression de pratiques administratives excluant de facto des minorités du système social (Roms en Bosnie et dans les pays d'Europe de l'ouest, Palestiniens de Syrie au Liban, Doms et Yézidiés en Turquie, etc.).

Poursuite pénale des différentes formes de discrimination.

SENSIBILISATION

DU GRAND PUBLIC

Ateliers, campagnes d'information sur les droits des minorités et la réalité de leur condition.

TRAFIC D'ORGANES

PRÉVENTION

Campagne au sein des hôpitaux et des cliniques sous forme d'affiches pour prévenir sur les risques du trafic d'organes.

Distribution de flyers lors des passages de frontières pour prévenir sur les risques du trafic d'organes.

IDENTIFICATION

Mise en place d'unités de police spécialisées sur le contrôle des hôpitaux et des cliniques risquant d'être utilisés par les réseaux de trafiquants d'organes.

PROTECTION

Assistance juridique gratuite.

Assistance médicale gratuite.

LÉGISLATION PLAIDOYER

Coopération avec les gouvernements et les institutions pour une meilleure protection des victimes en leur accordant un statut de personne très vulnérable dans le cadre de l'UNHCR puis de la demande d'asile.

Poursuite des clients et du personnel médical participant aux opérations chirurgicales dans le cadre de ce trafic.

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Campagne grand public au sein des hôpitaux, des cliniques et des dispensaires sur les risques du trafic d'organes.